



LA LETTRE DU BRUNCHSTORMING DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

Le troisième Brunchstorming : Confidentialité et nouvelles initiatives

Notre 3^{ème} Brunchstorming a eu lieu le dimanche 10 janvier 2021 de 11h à 13h.

Noëlle Franck rappelle la mission de la commission scientifique, qui se réunit sous forme de brunchstorming, par zoom depuis un an. C'est un temps de forum permettant de faire connaître les activités scientifiques qui existent déjà, mais aussi d'ouvrir un espace à des membres de la SPP pour parler de leurs idées, de leurs projets, des initiatives qu'ils aimeraient développer, afin de créer de nouvelles modalités de travail sur des questions scientifiques, et d'encourager les innovations. La tonalité de cette rencontre sur zoom se veut spontanée, sans jugement, libre, conviviale.

Noëlle précise également que **la CS est chargée non seulement de discuter de nouvelles propositions mais également de les accompagner, d'aider à les mettre en forme afin de les présenter au Bureau de la SPP qui les validera ou non.**

Pour notre 3^{ème} rencontre, nous avons souhaité développer un sujet, proposé quelques mois plus tôt, pour vérifier son intérêt auprès des collègues présents : la confidentialité dans l'usage du numérique.

Nous avons ensuite laissé libre cours aux nouvelles propositions ou initiatives.

I. Première partie du Brunchstorming : La confidentialité dans l'usage du numérique

Antoine Hibon et Jacques Boulanger, porteurs de cette question, ont préparé chacun un petit texte d'introduction à la discussion.

Antoine Hibon a synthétisé le rapport de l'IPA sur la confidentialité. C'est un rapport réalisé en 2018 par un groupe de l'IPA, qui se veut être une base de discussion pour les sociétés de psychanalyse. Ce rapport détaille les points de vue juridique, technique et clinique de la confidentialité. Antoine a mis en avant les contradictions soulignées dans ce rapport, confidentialité et éthique, garantir une confidentialité aux

patients et en même temps devoir échanger entre collègues pour se professionnaliser, confidentialité et technologie, les analyses à distance ne devraient être qu'exceptionnelles, ce qui n'a plus été le cas en temps de pandémie. La question des nouvelles technologies performantes et plus ou moins sécurisées, présentes dans le travail des psychanalystes aujourd'hui, interroge le lien de l'analyste à son patient, et la question du cadre de travail.

Vous trouverez le texte complet d'Antoine en pièce jointe.

La crise sanitaire a provoqué un saut technologique majeur pense Jacques Boulanger. Il nous rappelle que nous sommes soumis à une contrainte juridique qui est le règlement général de protection des données (RGPD). Le site de la CNIL est très bien fait et résume ce règlement. Jacques nous a initiés à un certain nombre de questions techniques concernant la sécurisation de nos matériels informatiques. Le coffre-fort des mots de passe, encore appelé gestionnaire de mots de passe, ou l'erreur humaine qui se glisse entre la chaise et le clavier du fait d'erreurs comportementales.

Pour lui, le problème essentiel est le niveau de sécurité que chacun a installé sur son propre ordinateur, autour de deux impératifs : 1) Créer des mots de passe compliqués pour chaque ouverture de compte, en jouant avec des règles simples pour soi. 2) Installer un logiciel dédié à la gestion des mots de passe. 3) Bien relire ses mails, bien vérifier les adresses lors des envois.

Vous trouverez le texte complet de Jacques en pièce jointe.

La discussion entre les collègues-du Brunchstorming a été vive, sous le choc des précautions et de la vigilance à exercer.

Comment réfléchir à ces questions de sécurité informatique et de confidentialité en tant qu'analyste sans tomber dans « une paranoïa ambiante », se demande Dominique Tabone-Weil. Publier des cas cliniques fait partie du métier même d'analyste. Qu'en est-il « du désir des patients d'être l'objet d'intérêt de leur analyste » au point qu'il publie sur eux ? Comment rester vigilants face aux précautions à prendre et aux questions au plan légal ? s'interroge-t-elle.

Demander l'autorisation des patients d'écrire sur eux, comme le faisait Joyce McDougall, travailler cette question par rapport à la cure, au transfert, semblent des voies possibles selon Geneviève Welsh.

Geneviève Bourdellon demande si l'autorisation d'un patient a une valeur juridique, et souligne qu'elle « peut modifier radicalement l'atmosphère de l'échange transfert-contre-transférentiel » du travail analytique. Les enjeux narcissiques ou paranoïdes peuvent être mis à l'épreuve lorsqu'un « espace d'intimité » est touché. Les deux interlocutrices soulignent l'importance de protéger l'anonymat des patients médiatisés dans l'espace public ou celui des patients qui pourraient assister à des visioconférences où l'on parle d'eux.

Ce sont des questions cruciales qui ont toujours existé mais sont aujourd'hui renforcées par le déploiement des outils numériques dans le travail des analystes. Emmanuelle Chervet note que c'est également le narcissisme des analystes qui peut être en jeu dans la tentation de parler de patients connus.

Geneviève Welsh se demande si des avocats spécialisés et des polices d'assurance peuvent être des supports valables en réponse aux aspects juridiques, sachant qu'une sécurité absolue n'existe sans doute pas.

La métaphore « de gamins qui hackent l'ordinateur du Pentagone » circule tout au long du débat, elle met en perspective la vulnérabilité possible de nos systèmes informatiques et de nos modes de travail par voie numérique qui ont largement évolué depuis un an. Amélie de Cazanove évoque un exemple concret avec un jeune patient, et Antoine Hibon rappelle les derniers événements de hacking de centres de santé et l'existence de mafias organisées sur le « Dark Web, » qui développent des actions numériques malveillantes. Il interroge notre difficulté à nous représenter ce monde de la petite délinquance numérique sans tomber dans les excès de représentations paranoïaques de notre part. Jacques Boulanger insiste sur le fait que nous sommes tous juridiquement engagés dans ce débat.

Sommes-nous dans une situation d'exception ou non ? La question posée en arrière-plan est celle de l'analyse à distance qui devrait rester exceptionnelle selon Emmanuelle Chervet. Elle indique une culture de l'usage d'internet à développer : « des règles de politesse ou un certain savoir-vivre » qui renforcerait une vigilance, qui réduirait les risques de défaillance liés aux circulations « de chaînes de mails » intensives qui encombrant notre espace mental ».

Marie Kaci pense qu'il serait intéressant de développer un séminaire au niveau institutionnel avec un juriste ou des personnes spécialisées dans la protection des données, auxquels les analystes pourraient poser les questions en lien avec leur pratique individuelle, afin « d'adapter notre clinique et la confronter aux frontières de la loi ». Amélie de Cazanove serait également intéressée par des préconisations concernant les plateformes ou les outils que nous sommes amenés à utiliser de plus en plus afin de renforcer nos mesures de protection pour nous-mêmes et nos patients.

Antoine Hibon rappelle « l'importance des prises de position institutionnelles telle que celle de l'IPA » avec la préoccupation de protéger l'association internationale et ses membres et s'interroge sur le rôle que pourrait prendre la SPP en termes de recommandations auprès de ses membres.

Un texte existe « qui protège le droit de publier des cas au nom de l'échange scientifique », nous dit Emmanuelle Chervet, et la réflexion doit porter avant tout « sur la façon dont nous parlons des patients », en « n'étant ni dévaluateur », et en « prenant toutes les précautions ». Pascal-Henri Keller insiste sur « la valeur humaine qui fonde notre spécificité d'analyste » et qui peut s'exprimer au niveau des échanges scientifiques à propos de nos patients sur « ce qu'il y a de précieux dans notre travail, à savoir le travail fourni par le patient ». Dominique Tabone complète en rappelant le côté protecteur et rassurant pour le patient de notre appartenance à une communauté analytique qui échange, qui travaille et progresse ensemble, que le patient « n'est pas livré » au seul analyste.

II. Deuxième partie du brunchstorming : Propositions et reprises

Une initiative heureuse d'Emmanuelle Chervet, présentée par Andjelka Filipovik et Carole Serna, AEF.

Emmanuelle Chervet a proposé de préparer en amont une conférence clinique du samedi, organisée par le Secrétariat scientifique de la SPP, en offrant aux AEF et membres récents de lire le texte qui sera présenté, de le discuter ensemble, de creuser la thématique associée, de manière à avoir une écoute plus active et d'intervenir lors de la conférence.

Ainsi pour la conférence de Marie Kaci de Septembre dernier discutée par Catherine Chabert, Andjelka Filipovik et Carole Serna ont exprimé leur vif intérêt d'avoir participé à ce travail, tandis que la conférencière Marie Kaci a témoigné avoir du coup, retravaillé son texte en se préoccupant de pédagogie et de transmission. La possibilité d'écrire des réactions ou de poser des questions aux secrétaires scientifiques, avant et après la conférence, est aussi vivement appréciée, parce que c'est souvent dans l'après coup que viennent les idées.

conferences@spp.asso.fr

Une initiative heureuse proposée par Petra Palermiti à Nice

Dans une nouvelle librairie de Nice, qui fait café en terrasse, Petra, secrétaire scientifique adjointe du groupe Méditerranéen, a lancé un « café-psy » pour créer un premier contact avec la psychanalyse, la SPP, les conférences ouvertes du groupe Méditerranéen.

Avec Johanna Velt, elles choisissent un livre, en font une introduction, le situent dans le monde psychanalytique, ouvrent une discussion accessible. Elles font de la publicité à la fac, à l'hôpital, dans les CMP. Le monde professionnel est petit à Nice mais les étudiants ont une idée caricaturale de la psychanalyse : « Psychanalyse et civilisation contemporaine » de Jean-Claude Stolloff a été choisi justement pour situer la psychanalyse dans le monde actuel. « Ça a très bien marché, nous dit-elle : beaucoup de discussions autour d'un apéro ». Un moment bien utile, et agréable, à poursuivre !

petrapalermiti@aol.com

Initiatives heureuses déjà proposées et parues dans le bulletin des activités scientifiques de la SPP

« Cup of tea » proposé par G. Welsh, pour favoriser l'envie de parler en anglais. Chacun pourrait choisir « le mot anglais qui lui vient à l'esprit à propos de l'année 2020 » pour lancer une conversation. Quelques invités britanniques y mettront leur grain d'humour et d'accent. Page 95 du bulletin.

La première rencontre a eu lieu 5 mars, 20H/21H30 ;

Pour les rejoindre écrire à genevieve.welsh@gmail.com

« Effet de la réalité externe sur le contre-transfert » déjà proposé par Mayssa Husseini et Geneviève Welsh, à partir d'une recherche universitaire clinique qualitative, a eu lieu le 12 mars, 20H/21H30. Page 93 du bulletin.

Seront discutés les premiers résultats de la recherche sur le contre-transfert dans la clinique du trauma : Que devient le cadre dans les contextes d'instabilité et d'incertitude et quand le « méta cadre » (état, lois) est lui-même bouleversé ?

Que devient le contre-transfert de l'analyste traversé lui-même par des émotions suscitées par cette clinique du trauma ? Quels mécanismes de défense sont mobilisés ?

Mayssa.husseini@gmail.com

Le BOOM des ZOOM des conférences de Saint-Anne par Bénédicte Bonnet Vidon, responsable

Les conférences de Saint-Anne sont gratuites, ouvertes à tout public, le lundi soir, une fois par mois, à l'hôpital Saint-Anne. Les intervenants sont membres de la SPP. Les thèmes : interface psychiatrie et psychanalyse : clinique singulière, enfant, ado, couples, psychodrames etc.....

En présence : 100 Personnes environ. Par Zoom, 500/800 personnes connectées des Régions de France, mais aussi Maghreb, Russie, Syrie, Canada...

Beaucoup de demandes de bibliographie, des mails de remerciements, et d'expression de besoins, mais aussi de plus en plus de demandes d'attestations de présences pour valider des formations. « Il y a beaucoup de jeunes collègues qui ne seront pas psychanalystes mais qui s'intéressent à cette approche théorico-clinique remarquable qu'est la psychanalyse » souligne B. Bonnet-Vidon.

La SPP pourrait-elle commencer à envisager de proposer des séminaires validant pour ces professionnels enthousiastes ? suggère-t-elle.

Le prochain Brunchstorming de la Commission Scientifique aura lieu le dimanche 11 avril 2021 de 11h à 13h

Dans un premier temps, Anne Ber-Schiavetta et Thierry Bokanowski profiteront de l'ouverture que donne le brunchstorming pour s'adresser "de vive voix" aux collègues, les sensibiliser à l'intérêt du travail sur l'histoire et les archives, et inviter les plus curieux à les rejoindre. Plus précisément, ils montreront - à l'aide d'un ou deux exemples - comment à partir du travail déjà amorcé dans les archives de la SPP la vie institutionnelle de notre Société se trouve mise en lumière, permettant de dégager un terrain encore peu exploré bien que très fertile et qui nous interroge sur l'actualité contemporaine du mouvement psychanalytique français.

Dans un second temps, nous ouvrirons le Brunchstorming aux idées, propositions et initiatives nouvelles.

N'hésitez pas à nous contacter sur le mail de la Commission Scientifique à l'avance pour discuter avec nous de vos propositions : commission-scientifique@spp.asso.fr

**Noëlle Franck, présidente
Fabienne Fillion, secrétaire**

COMMISSION SCIENTIFIQUE